

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 19/10/2021

ÉCOLE PIERRE MONIER PUYVERT

Présents :

Mme l'adjointe au maire, Mme Parraud P.
Mme la conseillère municipale, Mme Isirdi
Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Bertin, Mme Hémon, Mme Lardet, Mme Monier,
Mme Péritore, Mme Thibout
Mmes les enseignantes, Mme Bertrand, Mme Donadey, Mme Ruiz, Mme Amira

Excusés :

M l'inspecteur de la circonscription, M. Gandois
Mme le maire de Puyvert, Mme Grégoire
M et Mme les conseillers municipaux, M Ehueinana, Mme Redenti
M le directeur du service jeunesse de Puyvert, M Espitalier
Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Belmondo, Mme Théré, Mme Haurat

Approbation du Procès Verbal du dernier conseil d'école

Le dernier conseil remonte au 21/06/21 : Approuvé à l'unanimité.

1 La présentation et le rôle du conseil d'école

La directrice fait un tour de table afin que chacun se présente.

- Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021, uniquement par correspondance. Le taux de participation s'élève à 56,67%. La directrice remercie les représentantes des parents qui ont participé au dépouillement.
- La liste des membres du Conseil d'école 2021/2022 figure en annexe.
- La composition et les attributions du conseil d'école sont rappelées.
- Le calendrier des prochains conseils d'école sera le suivant :
 - conseil d'école n°2 : lundi 28 ou mardi 29 mars 2022 à 18h
 - conseil d'école n°3 : lundi 20 ou mardi 21 juin 2022 à 18h

2 Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école suit le règlement départemental. Il sera mis en ligne sur le site de l'école accessible via le journal de chaque classe sur « Toutemonannée.com ». Il sera aussi mis en ligne sur le site de la municipalité. Sur demande, la directrice pourra en imprimer une version papier. Dans le courant de la semaine de la reprise, les familles auront à signer la prise de connaissance du règlement ainsi que la charte informatique et Internet qui sera collée dans les cahiers de liaison. La directrice procède à la lecture du règlement intérieur puis au vote.

Nombre de votes pour : 11

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Le règlement est adopté à l'unanimité.

En plus du règlement intérieur, depuis la sortie du 1^o confinement, l'école est soumise à un protocole sanitaire. Ce protocole est régulièrement modifié. Il est consultable sur le site du ministère à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>. Une Foire Aux Questions est aussi mise à jour très régulièrement.

3 Le bilan de la rentrée : les effectifs, l'organisation des classes, les réunions de rentrée, l'APC, les évaluations nationales

• Effectifs et organisation des classes :

13 PS + 12 MS = 25 Mme C. Donadey et Mme J. Dutour (ATSEM)
14 GS + 13 CP = 27 Mme S. Bertrand et Mme P. FalCOU (en classe tous les matins de 10H30 à 12H)
16 CE1 + 12 CE2 = 28 Mme M. Ruiz
7 CM1 + 10 CM2 = 17 Mme G. Alamelle (lundi, jeudi, vendredi) et Mme M. Amira (mardi)
TOTAL : 97

Trois AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap), Mlle Ferrando, Mme Deturmeny et Mme Viassone sont aussi présentes sur l'école à différents moments pour accompagner 3 élèves.

Mme Alamelle procède à la lecture d'une demande de Mme Bertrand, enseignante de GS/CP.

« La classe de GS/CP bénéficiait l'an dernier de la présence d'une personne faisant office d'ATSEM, tous les matins de 8h30 à 11h30, soit 12h hebdomadaire pour 24h de présence des élèves. A la rentrée 2020, Madame Parraud disait que, dans la mesure du possible, le temps de présence serait conservé dès janvier de la même année scolaire à l'occasion du renouvellement du contrat de la personne alors en fonction.

Cette année, ce temps de présence d'une personne faisant office d'ATSEM est réduit à un quart temps, 6h hebdomadaire pour 24h d'élèves, à raison d'1 heure 30 par jour.

Au dernier Conseil d'École, Mme Parraud et M Espitalier soulignaient les difficultés de recrutement qu'ils rencontraient pour le périscolaire.

La personne en place cette année est qualifiée, titulaire d'un CAP petite enfance et concours d'ATSEM en cours de passation. Son service tant au périscolaire qu'en classe depuis son arrivée prouve son engagement et son efficacité.

Nous soulignons aujourd'hui la croissance des effectifs dans tous les niveaux pour plusieurs années à venir.

Quelle suite la mairie prévoit-elle pour la présence d'une aide pour les élèves de GS ? »

Réponse de la mairie par Mme Parraud : Aucune suite pour le moment. Mme Parraud rappelle que la municipalité n'a pas d'obligation de mettre une ATSEM. Il y a aussi le problème du renouvellement du contrat pour 2022 de la personne actuellement en poste. La personne doit aussi participer au périscolaire car il y a une augmentation du nombre d'enfants aussi.

La directrice rappelle que si le nombre d'enfants est élevé en périscolaire c'est parce qu'il y a plus d'enfants à l'école. Elle revient aussi sur l'efficacité et la motivation de l'équipe d'animateurs actuellement en place et précise qu'il serait dommage de s'en séparer. Mme Parraud et Mme Isirdi confirment qu'elles souhaitent pouvoir pérenniser l'équipe mais que cela dépendra de la mise en place ou pas de contrats aidés pour 2022.

- **Les réunions de rentrée :**

Le 07/09 : réunion de classe des CM1/CM2

Le 11/09 : réunion de classe des GS/CP

Le 11/09 : réunion de classe des CE1/CE2

Le 20/09 : réunion de classe des PS/MS

La participation par rapport aux années antérieures a été moindre dans certaines classes.

- **Les APC :**

PS/MS : 3 X 30 minutes lundi, mardi, jeudi de 16H à 16H30

GS/CP : 2 x 45 minutes mardi, jeudi de 16H à 16H45

CE1/CE2 : 2 X 45 minutes mardi, jeudi de 16H à 16H45

CM1/CM2 : 2 x 30 minutes lundi et jeudi avec Mme Alamelle jusqu'en février, puis 30 ou 45 minutes le mardi avec Mme Amira.

- **Les évaluations nationales**

Elles ont eu lieu en CP et en CE1 du 13 au 24 septembre. Les enseignantes de ces classes là ont reçu les parents concernés pour leur faire un retour.

4 Les exercices obligatoires : évacuation incendie et simulation attentat/intrusion

2 exercices ont été réalisés :

Le premier : « évacuation incendie » le 01/10/21. RAS.

Le second exercice : « Attentat-Intrusion » le 19/10/21 s'est bien déroulé. Le confinement dans les classes a été rapide suite à l'alerte. Attention toutefois, la sonnerie qui retentit dans le grand hall semble peu audible si les portes des classes 1 et 2 sont fermées.

5 Le plan de continuité pédagogique

La directrice explique que, sur demande institutionnelle, l'équipe enseignante a du réfléchir et prévoir un plan de continuité dans le cas où une classe (plusieurs ou l'école) viendrait à fermer pour cause de COVID. Les parents ont été interrogés sur leur équipement informatique et leur connexion Internet. Les enseignantes ont réfléchi à la façon dont elles transmettraient le travail. La directrice explique la partie du plan de continuité qui détaille les mesures (transmission par « Toutemonannée », possibilité de « clickandcollect ». Précision : L'école peut prêter des petits ordinateurs pour les familles qui ne sont pas équipées.

6 Les projets pédagogiques de l'année

L'accueil en classe de 8H20 à 8H30 : Chaque matin une des 3 enseignantes est chargée de la surveillance du portail d'entrée dans la cour. Elle garde aussi ses élèves dans la cour. Les élèves des 2 autres classes regagnent directement leurs classes respectives où ils sont accueillis par leurs enseignantes. L'arrivée échelonnée des élèves en classe permet un accueil plus individualisé et ce temps permet une mise en route de la journée plus calme avec moins de perte de temps.

Le quart d'heure lecture : il est fait de 13H25 à 13H40. Les élèves y adhèrent volontiers. Cela permet aussi un retour au calme après la pause méridienne et impacte positivement le travail de l'après-midi.

Projet décroisement : entre la classe des CM et des CE. 1 fois par semaine les enseignantes échangeront leurs classes et ceci afin de soulager un peu l'enseignante de CE qui a une classe très chargée en effectifs et très hétérogène.

École et cinéma : les 4 classes de l'école sont inscrites à ce projet qui prévoit 3 films par an et par classe. La directrice a pris contact avec la Strada, cinéma itinérant, pour les projections. Les familles seront sollicitées à hauteur de 3€ par enfant.

Le projet musique : L'APE vient de confirmer qu'elle financera le projet musique pour les classes de PS/MS et de GS/CP. Les enseignantes doivent prendre contact avec une nouvelle intervenante à ce sujet.

Projet avec le parc du Luberon : Mme Donadey, enseignante des PS/MS, a fait une demande en ce sens sur le thème des « insectes et petites bêtes ».

Les classes de découverte : Les GS/CP et les CE1/CE2 doivent partir ensemble à Saint Julien en Champsaur du 16 au 20 mai 2022. Les CM1/CM2 doivent partir à Saint Jean Montclar du 7 au 11 juin 2022 avec une classe de l'école de Vaugines. Pour ces projets, la mairie a accepté de financer 5000€ et l'APE 3340€. Nous les en remercions. Le financement des familles représentera environ 150€ par enfant.

La directrice demande s'il serait envisageable de libérer Sarah Ferrando la semaine de juin pour qu'elle accompagne les CM. De même pour Gregory Gerlone et Pauline Falcou pour qu'ils accompagnent les GS/CP et les CE la semaine de mai.

La mairie doit y réfléchir et donner sa réponse.

La directrice précise aussi que l'école est en train de monter des dossiers pour avoir un financement de la région pour le transport pour les 2 projets (car ces classes de découverte ont lieu dans les départements du 04 et 05). A ce sujet, elle interroge la mairie pour savoir si cela changerait le montant de la subvention allouée. Mme Parraud pense que non mais doit le faire confirmer par Mme le maire. Si la mairie offrait tout de même les 5000€ cela permettrait probablement à l'APE de pouvoir financer un intervenant sport en arts martiaux pour toutes les classes pour une période de 7 semaines.

La directrice fait procéder au vote pour l'avis sur ces projets de classe de découverte (voir PV joint).

Intervention échecs : pour la classe des CE1/CE2 : financement par la coopérative scolaire.

7 Les commandes

A ce jour les enseignantes ont dépensé presque 3390,09€ + 254,24€ pour le papier + 49,05€ pour les copies couleur + les reliquats en attente sur les 5500€ de budget alloué.

L'école comme beaucoup d'autres a eu de gros soucis de livraison de commandes faites chez le fournisseur Pichon. Certains reliquats de la commande de juin n'ont toujours pas été livrés. L'école a sollicité un nouveau fournisseur pour certains articles à la rentrée.

La commande IKEA pour la classe des GS/CP est en cours.

Comme convenu avec Mme Parraud le reste du budget sera obligatoirement dépensé avant le mois de mai afin ensuite de basculer sur le budget suivant.

8 La coopérative scolaire

A la rentrée le solde était créditeur de 4055,57€.

La directrice a payé les cotisations OCCE et l'assurance (209,80€) et 2 abonnements (27€).

Malheureusement, elle n'a pas encore encaissé les chèques de cotisation des familles. La directrice remercie toutes les familles car cette année presque 90% des familles ont versé une cotisation (69/77), soit un montant de 750€. L'argent sera utilisé pour financer le projet « École et Cinéma », divers achats dans l'année mais aussi l'aide aux familles pour les projets classes de découverte.

L'école achètera aussi le matériel pour faire fabriquer des objets de Noël qui seront vendus lors du vide-jouets de Noël organisé par l'APE le dimanche 28 novembre. A ce propos, les parents élus présents sont étonnés de ne pas avoir encore été sollicités.

9 Travaux – Entretien - Matériel

La directrice demande s'il serait possible d'envisager le changement des téléphones fixes de l'école. Depuis les intempéries qui avaient à nouveau fait griller l'onduleur, ils fonctionnent encore moins bien qu'avant : bruits parasites, impression qu'on est 2 sur la ligne. Ces téléphones ne disposent même pas de l'affichage de l'appelant.

Réponse de la mairie :quelqu'un doit venir voir les téléphones. Ils attendent aussi le passage à la fibre, rendu compliqué par un câble écrasé.

La directrice demande aussi s'il est prévu un remplacement de l'onduleur. Une garantie ne pourrait-elle pas marcher car il ne datait que de mars et est tombé en panne en septembre ?

Après discussion avec M Garcia, en charge de la maintenance informatique, la directrice a appris que dès l'année prochaine nous allons passer sous Windows11. Les 4 ordinateurs qui dirigent les TBI dans chaque classe ne supporteront pas ce changement. Aucune mise à jour ne sera plus possible. Cela est déjà extrêmement compliqué : réseau très faible, lecteurs CD qui ne fonctionnent plus, certaines clés USB non lisibles... La façon de travailler dans les classes a beaucoup évolué et il est difficile de faire autrement que de suivre les progrès informatiques.

La mairie prend note de la demande.

Les enseignantes remercient la municipalité qui leur permet d'utiliser à nouveau l'espace Mistral. Cependant, la directrice revient sur la difficulté de la classe des PS/MS qui n'a plus accès à la salle du périscolaire. Le stockage du matériel est impossible dans l'espace mis à la disposition de l'enseignante à l'espace Mistral. Le matériel ne pourrait-il pas rester là où il est, en en enlevant un peu si nécessaire ; la classe pourrait-elle à nouveau utiliser cet espace ?

Mme Parraud dit qu'elle en fera la demande auprès de l'équipe d'animation qui utilise cet espace et que quelque soit leur réponse elle n'ira pas contre leur décision.

Serait-il possible d'équiper les portes donnant sur l'extérieur avec des anti pince doigts ?

Serait-il possible d'avoir dans l'école de la poudre absorbant les vomis ?

Serait possible de mettre une lumière (qui se déclenche) à l'entrée de l'école ?

Ces 3 points sont notés par la mairie.

La directrice rappelle qu'elle fera appel aux parents pour qu'ils viennent recouvrir des livres de bibliothèque.

Mme Parraud intervient à la place de M Espitalier (absent ce jour) pour présenter 2 points :
Projet du périscolaire d'organiser une course longue (type cross) avec les élèves de l'école pendant une matinée.

Le Thème du périscolaire pour cette année est le Brésil.

10 Des éléments de réponse aux questions des parents

Aucune question de parents n'a été transmise à la directrice.

La directrice remercie tous les participants pour leur présence et pour leur implication.

Séance levée à 20h20.